

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTRÉAL, VENDREDI, 30 OCTOBRE 1846.

No. 77

DE L'ÉVÊCHÉ ANGLO-PRUSSIEN, DIT DE SAINT-JACQUES À JÉRUSALEM.

Le voyage que le roi de Prusse fit à Londres, il y a trois ans, à l'occasion du baptême du prince de Galles, dont il fut le parrain, donna lieu, comme l'on sait, à quelques conférences religieuses, auxquelles fut appelé le primat d'Angleterre, et qui produisirent la monstrueuse érection d'un évêché à Jérusalem appartenant tout à la fois au culte évangélique prussien et à l'Église anglicane. Les deux parties contractantes convinrent de conserver chacune son symbole, ses croyances spéciales, et le nouveau prélat reçut des deux souverains le pouvoir d'ordonner des ministres des deux cultes, de les coordonner en une seule église, malgré l'opposition de leur croyance sur plusieurs points dogmatiques, et d'administrer enfin cette étrange institution, suivant un système mixte de doctrines indéfinies et indéfinissables.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les églises dissidentes, comprises sous la dénomination générale de protestantes, comprennent la cause intrinsèque de leur décadence, qui n'est autre que l'absence de tout principe d'unité ; à ce défaut, elles reconnaissent qu'il a sa source dans la rupture de la chaîne apostolique, par laquelle la seule Église catholique se rattache non-seulement à la doctrine, mais aussi à la personne même du Christ. De là l'égarement historiquement incompréhensible de cette nombreuse fraction du protestantisme allemand, qui a trouvé dans Strauss un digne organe, et qui nie l'existence personnelle de Jésus-Christ, pour la réduire à un simple mythe, sorti des écoles philosophiques d'Alexandrie et de la Grèce. Car il convient de le rappeler ici, la plupart des novateurs ne font guère que donner certain vernis de nouveauté aux systèmes religieux ou philosophiques qu'ils empruntent au passé, et qu'ils ont cependant la prétention de nous offrir comme des opinions nouvelles. Il n'en était pas autrement de Luther et de ses émules en hérésie : Wiclef et Jean Huss avaient préparé les éléments de leur révolte, et si une multitude d'esprits n'eussent été d'avance infestés de la haine et du mépris de l'autorité ecclésiastique, le grand apostat de Wittemberg serait probablement mort entre les murailles de son couvent.

Rome, avec son siège apostolique, est toujours l'effroi du système protestant ; la détruire est impossible, la parolier ne l'est pas. C'est cette pensée qui s'est offerte à l'esprit de Guillaume IV, et qu'il a fait partager à la jeune et royale papesse des trois-royaumes. Jérusalem, siège de Saint-Jacques, et en outre premier berceau du christianisme, théâtre de la rédemption divine, parut au piétisme protestant du monarque prussien d'autant plus propre à devenir la métropole anti-romaine, que l'Angleterre ne pouvait manquer d'adopter l'idée d'un établissement qui devait tendre à fortifier, de son influence religieuse, l'exploitation commerciale de la Syrie. Comme en tout cela les deux pays se trouvaient d'accord dans une intention première, celle de poser la pierre angulaire d'un *Vaticin protestant* en opposition au *Vaticin romain*, l'on s'est bientôt entendu, et l'on convint de laisser en-dehors de cette institution anti-romaine toute controverse doctrinale. La Prusse même ne fit aucune difficulté de soumettre à la juridiction pastorale d'un évêque anglican et à son ordination les candidats de théologie évangélique qu'elle comptait envoyer : et tout cela se fit sans autre difficulté que celle d'un règlement de compte dans lequel l'Angleterre, à la condition de nommer l'évêque, s'engageait à le retribuer largement, et à supporter les principaux frais de sa mission.

Mais quel serait l'objet de cette singulière mission ? Convertir des Turcs est chose difficile et périlleuse. Des catholiques ? On sait avec quelle constance ils tiennent à leur foi, lors surtout qu'une tendre et douloureuse piété les conduit sur les lieux mêmes où elle a pris naissance pour se répandre sur le monde entier. Les Grecs schismatiques ? Ils sont rebelles au pontificat suprême, mais en matière de foi ils reconnaissent, sauf deux vérités fondamentales, les mêmes dogmes que l'Église catholique ; ils ont de commun avec elle la liturgie du sacrifice, le culte de la Mère de Dieu et des saints, le nombre des sacrements, mais surtout le célibat des évêques et des moines ; la vue d'un évêque marié et entouré d'une famille, a quelque chose d'invinciblement répulsif pour eux. Les prélats grecs et leurs ouailles ne pouvaient voir qu'avec un souverain mépris un évêque étranger, sans barbe, sans costume épiscopal, sans mitre ni croce, officiant dans un oratoire sans autels, sans images du Sauveur et de sa bienheureuse Mère. Restaient donc les Juifs, dont quelques misérables débris sont à peine soufferts dans la cité de leurs pères : peuple abruti et vénal, disait-on, sur lequel on pourrait tenter quelques essais de conversion qui, au besoin, seraient appuyés des guinées britanniques. C'est à

ce projet que l'on crut devoir s'arrêter, et pour le réaliser avec un peu moins de difficulté, l'on choisit pour premier évêque anglican de Jérusalem un juif converti au protestantisme biblique, et que est instruit de cupidité si commun parmi ceux de sa nation, avait porté à s'attacher à la société des missions de Londres. Ses connaissances en langue hébraïque, sans être fort étendues, parurent suffisamment pour servir de véhicule à des conversions plus ou moins nombreuses parmi ses anciens co-religionnaires. C'est à ce mince résultat que tendit d'abord la propagande biblique d'Angleterre. L'évêque Alexandre est mort sans avoir même réalisé cette faible espérance. Son successeur, le docteur Gobat, n'a pas encore quitté l'Europe pour se rendre au milieu de son introuvable troupeau. Mais il rêve déjà, dit-on, de magnifiques conquêtes sur les enfans de Mahomet. Nous le verrons à l'œuvre. En attendant, il nous a paru qu'il ne serait pas sans intérêt de jeter un simple coup-d'œil sur les fruits d'une institution conçue dans de si vastes projets ; et pour nous en former une idée, rapportons-nous-en au témoignage d'un voyageur protestant qui, dans une lettre, publiée en Allemagne, exprime en termes assez précis les résultats purement négatifs d'une de ces conceptions burlesques, au moyen desquelles le protestantisme, si divisé en lui-même, compte pouvoir porter des coups mortels à l'unité catholique :

« Que vous dirai-je de Jérusalem, de cette veuve assise sur la cendre, et depuis tant de siècles pleurant ses enfans ? Autant le cœur du pèlerin palpite d'enthousiasme, alors que du haut des tours de la cité aimée de David, son œil plonge sur les ruines des merveilleuses époques du peuple de Judée ; autant il s'emplit de courroux et de douleur lorsqu'un retour de sa pensée vers le présent lui dévoile sa triste servitude, et vient lui rappeler à lui-même par combien de vexations et d'avaries il a dû passer avant d'y parvenir.

« S'il n'est pas sur la terre de ville à laquelle se rattachent de plus saints et de plus grandioses souvenirs qu'à Jérusalem, il n'en est pas non plus qui soit autant qu'elle outrageusement profanée. Ici je ne parle pas seulement de la population turque qui se permet d'insolens excès envers Juifs et christianisme lui-même qui, par la division et par la haine de ses sectes, produit les plus douloureuses impressions.

« Nous entrons par le grand portail de l'église du Saint-Sépulchre. A gauche, et tout près du tombeau, est assis un groupe de soldats Turcs, fumant et prenant du café en attendant que leurs avides mains se remplissent du tribut que lui doit la piété chrétienne. L'ecclésiastique qui me conduisait me racontait lui-même, comment, peu de jours auparavant, le pacha étant venu en personne visiter l'église, avait fait établir son divan à droite du tombeau, presque au pied de l'autel du calvaire, et comment les membres les plus éminents du clergé grec schismatique lui avaient servi, de leurs propres mains, le café ; tant ce misérable clergé est façonné au joug de l'esclavage ! A force d'intrigues et de sacrifices pécuniaires, les Grecs, sous la protection de la Russie, ont obtenu la prépondérance la plus manifeste, non-seulement quant à l'église du Saint-Sépulchre, mais aussi dans toute la ville de Jérusalem. Toutes les inscriptions qui se voient dans le temple sont grecques ; l'on m'a même montré des colonnes du marbre le plus précieux, et couronnées des plus magnifiques chapiteaux, que les Grecs ont plâtrés et badigeonnés jusqu'à les rendre méconnaissables, uniquement pour faire disparaître les inscriptions latines et les recouvrir des leurs.

« L'époque la plus sacrée de l'année chrétienne, celle des fêtes pascales, est aussi la plus scandaleusement profanée. Car, qu'y a-t-il de plus honnêtement imposteur que la cérémonie grecque du feu sacré (1) ? Si je ne le tenais de la bouche des témoins oculaires les mieux instruits et les plus véridiques, à peine pourrais-je moi-même croire que l'on ne se contente pas de faire de cette partie des solennités pascales, l'objet d'une imposture palpable et qui se continue d'année en année ; mais qu'elle se lie encore à une espèce de scandaleuse orgie. Et tout cela dans l'enceinte d'un temple où se célèbre la mémoire des souffrances, de la mort et de la résurrection du Sauveur ; dans le lieu même où, suivant la croyance commune, toutes ces choses se sont accomplies. Il serait impossible d'entrer dans les détails de

(1) L'on sait que, suivant l'antiquité du rit des deux Églises, les solennités pascales s'ouvrent par la bénédiction du feu nouveau, salué par le chant de *Lumen Christi*. La prélatrice grecque, à Jérusalem, s'enferme dans le sacré tombeau, et elle en ressort portant des flambeaux, qu'elle prétend avoir été miraculeusement allumés par une flamme sortie du St. Sépulchre. Le peuple l'adore prosterné en terre ; mais il n'est pas un prêtre grec qui ne sache, et qui n'avoue quelquefois que le miracle n'est supposé que pour faire injure aux Latins, et s'en prévaloir aux yeux d'un peuple abusé.

ces abominations, sans rougir à la fois de honte et de colère.

« Mais, n'allez-vous demander, que fait donc le nouvel évêché évangélique de Jérusalem ? Je réponds, que jamais je n'aurais pu croire que de nos jours il fût possible de faire une si incroyable mépris dans l'exécution d'une idée qui avait en elle-même quelque chose de grand et de beau (2). Quel crédit ont et peuvent avoir ces Juifs-chrétiens que l'on assemble, en petit nombre et à grands frais, dans ce nouveau bercail ? Les guinées anglaises sont prodiguées à cette fin, mais quel en est le résultat ? — Le voici : on en fabrique un fil de fer dans lequel on prend des poissons pourris. De quelle autre expression se servir, lorsque l'on voit des Juifs, et comme bien s'entend, de ceux qui sont rebutés de la synagogue, accepter 6.000 piastres, sans compter d'autres profits secondaires, qui quelquefois dépassent la valeur de ce capital, pour se présenter au baptême ? A la première occasion, cette venale recrue fait un nouveau marché, et souvent elle trafique de son retour au judaïsme ! Je connais particulièrement l'histoire d'une conversion de cette nature : Un Juif, en Hongrie, se fit calviniste ; à Vienne, il devint catholique ; en Moldavie, il s'agrégea à l'Eglise grecque, et à Jérusalem il vint d'embrasser l'évangélisme anglican. Un autre cas, de nature contraire, vient de se présenter dans la sainte cité ; un protestant de Danzig s'est fait Juif, et cela n'a pas de quoi surprendre : les Juifs aussi ont de l'argent ; seulement ils l'emploient avec plus de discrétion, et le successeur de saint Jacques. C'est que les Juifs, dépendent leurs propres espèces, tandis que l'évêque Alexandre prodigue l'or qui lui est envoyé de Londres.

« J'ai trouvé à Jérusalem une nouveauté dogmatique que j'ai eu occasion d'observer dans la prédication d'un des missionnaires chrétiens-juifs que conduisit la honte pastorale de l'évêque qui, lui-même, appartient à cette classe de néophytes. Ce prédicateur inculque aux Juifs qu'ils seuls sont, à l'exclusion même des chrétiens, les véritables et principaux élus du christianisme. Suivant lui, les Juifs convertis à l'Evangile rentrent, de plein droit, dans leur prééminence sur tous les autres chrétiens. L'on comprend que cette doctrine ne convient guère aux protestants, qui ne sont pas sortis du judaïsme. De là schismes sur schismes. Si l'on pouvait guérir une maladie par une autre, peut-être quelque grand et mémorable succès serait-il réservé à l'évêché anglican de Jérusalem. Quant à moi, je doute fort que ses protecteurs, en Angleterre et en Allemagne, apprécient la situation réelle des choses, et moins encore la personnalité d'Alexandre et de ses complices. Une pareille enfance n'annonce rien de vil pour l'avenir. Le caractère de la mission américaine n'y paraît plus horrible, elle a pour chef un ministre d'excellente qualité, bien élevé, doux et austère dans sa conduite. Cette mission n'est-elle ni conversion ni baptême ; elle appelle à ses prédications toutes les couleurs religieuses, et se contente des effets chrétiens qu'elle produit sur la masse de ses auditeurs. Au reste, la construction de la cathédrale anglo-évangélique demeure suspendue, faute d'autorisation du gouvernement turc pour l'achever. Une opposition gréco-russe paraît être en jeu.

Il nous paraît superflu d'ajouter aucune réflexion à ce simple exposé sorti de la plume d'un auteur protestant. Ce qu'il y dit de la moralité du clergé grec à Jérusalem, et des discordes doctrinales du protestantisme anglo-germanien, renferme, ce nous semble, tout ce qu'un évêque protestant peut dire en faveur de l'Eglise catholique. Là, comme partout, l'Eglise catholique seule se montre sainte, seule-elle se montre une, tandis que le protestantisme se consume en vains efforts pour arriver même à une unité extérieure et apparente.

Les ravages dont l'incendie a plus particulièrement frappé le département de l'Yonne, ont douloureusement excité la sollicitude pastorale et la pieuse compassion de Mgr. l'archevêque de Sens. Le charitable prélat s'est empressé de porter des consolations aux nombreuses victimes du terrible fléau et de solliciter en leur faveur les secours des riches, de ceux sur tout que l'incendie a épargnés. La Lettre pastorale qu'il a publiée à l'occasion de ces désastres, exprime ainsi les sentiments de profonde affliction que son âme a éprouvés :

« Une sécheresse extraordinaire et une longue suite d'incendies ont porté l'inquiétude et la désolation dans presque toute l'étendue de ce vaste diocèse. Nous avons gémi, nous avons prié ; mais notre cœur d'évêque et de père ne peut garder plus longtemps le silence. A peine de retour des visites pastorales, si pénibles et si multipliées, nous oublions notre faiblesse et nos fatigues, pour ne penser qu'à vos besoins et à vos malheurs. Il nous fallait, N. T. C. F., de vous dire avec quelle amertume de cœur, avec quelle tristesse profonde, nous avons appris vos maux, de vous faire entendre des paroles de compassion et de tendresse, de vous exhorter à la patience, et de vous engager à vous prosterner avec nous devant le Seigneur, le suprême arbitre des biens et des maux, pour apaiser sa justice par nos prières. O Seigneur ! jusqu'à quand frapperas-tu ? Repose-toi et rentre dans le fourneau ; *mauco Domini, refugium et requies*. (Jer., xlviii, 6.) »

Après avoir ensuite retracé le tableau déchirant de la misère et du désespoir où tant de familles de pauvres laborieux se trouvent plongés, et fait un éloquent appel à la charité des fidèles, Mgr. l'archevêque ne se contente pas avec plus de tristesse encore que d'indignation, une accusation abominable qui s'est propagée parmi les malheureuses populations des campagnes contre leurs propres pasteurs.

2) Il s'agit d'un habitant qui est un hérétique protestant qui parle.

« Parmi ces alarmes si incessantes, nous concevons, nous excusons l'exaspération et la colère dans ceux qui ont tout perdu, ou qui se voient menacés de tout perdre. Mais quand même la malveillance et le crime eussent accompli quelquefois leur œuvre terrible, ah ! devriez-vous imiter l'impie de Cham qui s'éleva contre son père, et accuser de vos malheurs ceux qui en souffrent le plus, ceux qui voudraient les racheter au prix de leur sang qui sont accourus les premiers pour combattre les fléaux, pleurent et gémissent sur vos misères, qui pauvres eux-mêmes, ont prodigué pour les soulager tout ce qu'ils possédaient, et ont fait de leurs membres retraites l'asile oucert jour et nuit à tous les infortunés ? Il nous est impossible de vous le dissimuler, N. T. C. F., notre esprit s'indigne et notre cœur est déchiré ; c'était pour nous un besoin de faire retentir au milieu de vous le cri de nos protestations de notre douleur, parmi ces scènes affreuses qui nous pénètrent de l'affliction la plus vive, ce n'est pas là le coup le moins cruel qui nous ait été porté... N'en soyez ni découragés, ni trop contristés, N. T. C. Coopérateurs ; pardonnez au malheur ses préventions et ses injustices, donnez-lui vos soins, vos consolations et vos larmes. Songez qu'il n'y a rien de si absurde et de si déraisonnable qu'on ne puisse faire croire à une multitude égarée ; que souvent ses persécutions et ses haines sont le prix des services que l'on cherche à lui rendre, et le partage de ses bienfaiteurs et de ses amis véritables. Ces premiers fidèles qui vivaient comme d'innocents agneaux, qui vendaient leurs possessions et en déposaient le prix aux pieds des apôtres pour en faire le patrimoine de l'orphelin, de la veuve et de l'indigent, ces modèles de toutes les vertus, n'étaient-ils pas accusés, de tous les crimes ! La folie et la perversité paternelle leur imputaient toutes les calamités publiques. Survenait-il une inondation, une peste, un incendie, on entendait crier de toutes parts : Les chrétiens aux lions ! les chrétiens aux lièvres ! Il en a été ainsi de siècle en siècle. L'éclatante vertu de saint François de Sales, l'immense charité d'un Vincent de Paul ne les a point préservés de ces outrages. Celui qui, dès le commencement, a été le père de l'homme et du mensonge, n'a jamais cessé, ne cessera jamais de poursuivre la religion et la piété. Pourquoi seriez-vous plus respectés que Jesus Christ ? Souvenez-vous que votre maître et votre divin modèle, qui était venu sur la terre pour y guérir toutes les plaies, pour y soulager toutes les douleurs, y établir la paix et la charité, qui n'y a passé qu'en faisant le bien, a été, comme vous et avant vous, la victime de la calomnie ; qu'il a été compté parmi les scélérats, dit l'Écriture, et *en iniquis reputatus est* ; que le plus généreux qui fut jamais a été abreuvé de fiel et d'amertume, et que le céleste ami et le suprême bienfaiteur des hommes est mort dans les tourmens et l'ignominie, sous les coups de la prévention et de l'injustice. Mais souvenez-vous aussi qu'en mourant il pria pour ses persécuteurs, qu'il les a bénis du haut de sa croix, que son dernier soupir a été un soupir de miséricorde, et que, léguant à ses frères, avec le ministère de sa charité, l'exemple de sa résurrection et de sa patience, il leur a dit : *Vous serez heureux, lorsque les hommes diront fausement toute sorte de mal contre vous, mentionnés propter me*. (Matth. x, 11.) Imitez-le donc, N. T. C. Coopérateurs ; ne trouvez dans vos entrailles toutes paternelles que des sentiments de mansuétude et d'amour volez au secours de vos frères, bravez les fatigues et les dangers ; soyez les premiers au poste d'honneur, suivez la croix de la charité qui vous inspire, de la religion qui vous appelle, dépouillez-vous, en faveur de l'indigent, de votre nécessaire même ; partagez votre pain avec celui qui a faim, vos vêtements avec celui qui est nu ; mêlez vos larmes ; offrez-leur les ineffables consolations de la foi et du salut, ne soyez pas ingrats, soyez toujours leurs pères et leurs frères, répétez avec l'apôtre : *On nous maudit, et nous bénissons ; on nous injurie, et nous prions ; et, suivant le conseil qu'il vous donne, ne vous laissez point vaincre par le mal, mais triomphez du mal à force de bien, et contraignez vos ennemis eux-mêmes à rendre enfin justice à votre zèle, à vos vertus et à votre charité.*

CORRESPONDANCE.

M. L'ÉDITEUR,

Le jour du départ de M. Perreault de St. Edouard a été pour tous les habitants un jour de deuil. Après une grande messe à laquelle M. Perreault offrit un magnifique pain-béni, et où le paroisse en masse assistait, tous se rendirent au presbytère, le cœur rempli de douleur, et exprimèrent leurs sentiments de respect et d'affection par une adresse qui fait honneur à la paroisse. M. Perreault y répondit, quoique de temps en temps sa voix entrecoupée, d'une manière qui fait honneur à ses talents et à son mérite. Pour marque de reconnaissance les habitants voulurent suivre leur vénérable pasteur jusqu'à sa nouvelle paroisse. Une cavalerie nombreuse dévanganat la voiture qui obligeait de St. Edouard leur pasteur chéri, et plus de cent voitures le suivirent. Arrivés près de St. Rémi, au moins 400 habitants étaient réunis et demandèrent à M. Perreault de vouloir retourner, ou voulut l'empêcher de passer, mais après les raisons données par le curé et un de ses amis, on consentit, quoiqu'à regret, et les larmes aux yeux, à s'en séparer, mais résolus de ne jamais oublier ce qu'il a fait pour St. Edouard. Honneur et gloire au Pasteur que nous chérissons tous.

UN TÉMOIN.

Beaucoup de mécomptes et d'amertumes sont épargnés à celui dont la pensée se porte naturellement sur ce qu'il doit aux autres plutôt que sur ce qu'il a droit d'en attendre.

Mme. Guizot.

R U L L E T I N .

Changemens des curés.—Sœurs de la Miséricorde à Chicago.—Églises nouvellement bâties dans le diocèse de Pittsburg.—Mariages mixtes.—Radicaux d'Argovie.—Falle du Comte de Montemolin.

Changemens ecclésiastiques dans le Diocèse de Montréal ;

MM. E. Normandin chapelain des Dames du Sacré-Cœur.
J. B. L'upuy, directeur du collège de l'Assomption.

Curés.

J. Théoret, St. Gabriel du Lac Maskinongé.
P. Mercure, Lavallée.
F. Jeannette, Ste. Mélanie.
M. Lincoges, Rawden et B. Alphonse.
M. Charron, St. Esprit.
A. Théberge, Terrebonne.
A. Groulx, Grand Calumet.
J. Lynch, Allumettes.
D. Martineau Ste. Marthe.
Cholette, St. Polycarpe.
F. Perreault, St. Jean Chrysostôme.
J. Keiran, Ormstown.
P. Perlier, St. Philippe.
E. Foisy, St. Edouard.
V. Plinguet, St. George.
R. Robert, St. Jacques le Mineur.
C. F. Morison, St. Valentin et St. Bernard de Lacolle.
S. Hotte, St. Jean-Baptiste.
J. Provencal, Ste. Victoire.
J. H. Noiseux, St. Dominique.
P. Ménard, St. Judes et St. Barnabé.

Vicaires.

MM. H. Hick, St. Lin.
St. Aubain, Vaudreuil.
F. X. Caisse, St. Clément.
C. Champoux, Chateaugay.
Lefebvre, St. Athanase.
J. Balthazard, St. Valentin.
J. Lamière, Varennes.
L. Bro dit Pominville, Chambly.
C. E. Marsolais, Ste. Marie.
J. Desnoyers, St. Hyacinthe.

Dans le Diocèse de Québec ;

Curés.

MM. J. N. Guertin, Grondines.
C. E. Poiré, Deschambault.
C. E. Parent, Pointe aux Trembles.
E. Tanguay, St. Raymond et St. Bazile.
T. L. Marceau, L'Anse-à-l'Eau, Tadoussac.
L. A. Dupuis, St. Gilles, Halifax.
L. H. Grenier, St. Elzéar.
Fr. Morin, St. Joseph.
J. H. Routier, Kamouraska.
T. E. Sirois, St. Barnabé.
P. Patry St. Stanislas.
B. O'Reilly, Sherbrooke.
P. J. Bedard, Kingsey.
L. O. Desilets, St. Guillaume.
E. Dufour, Sommerset.
G. A. Mayrand, St. Zéphirin.

Desservants.

MM. J. Ferras Jan. St. Valier.
Milet, Maskinongé.

Vicaires.

MM. J. B. M^eGauran, P. F. Fax, Québec.
E. Chabot, Cap Santé.
J. B. Gagnon, Saguenay.
U. Jean, Pointe-Lévy.
Robson, St. Thomas.
E. F. Mauré, Ilet.
Lebel, Rimouski.
L. H. Dostie, Trois-Rivières.
M. Duguay, Yamachiche.
T. A. Larouche, Ste. Anne Côte-du-Nord.
L. H. Triban, Nicolet.
McDonell, Sherbrooke.

—Mgr. P^ovêque de Chicago, désirant avoir une communauté dans sa ville épiscopale, pour l'éducation des jeunes personnes, a demandé des sujets au couvent des Sœurs de la Miséricorde, qui ne sont que depuis quelques années dans le diocèse de Pittsburg, et qui déjà sont au nombre de trente-quatre. Cinq de ces Religieuses sont parties, le 18 septembre, de leur maison de Pittsburg, pour se rendre à Chicago où elles sont attendues avec impatience.

—Le *Pittsburg Catholic* annonce que quinze églises sont maintenant en construction dans le diocèse de Pittsburg, et pourront être ouvertes au culte avant la fin de l'année. Dix autres seront construites le printemps prochain. Quelques-unes de ces églises sont, il est vrai, d'un style très modeste, mais elles auront un avantage que n'ont pas toujours les constructions de ce genre. Ces quinze églises, quand elles seront terminées, seront parfaitement libres de toute dette, les congrégations ayant eu la sagesse de ne bâtir que selon leurs moyens, et sans faire appel à la charité des fidèles hors du diocèse. C'est là un excellent exemple, et il serait utile qu'il fût suivi partout.

—Dans une de ses dernières séances, l'Académie de la *Religion Catholique* de Rome, présidée par Son Eminence le cardinal Asquini, a entendu le R. P. Ricci, consultant-général des religieux-ministres des infirmes, et théologien à l'Université de Gènes. Le savant académicien a défendu "contre les attaques des novateurs la doctrine catholique sur les mariages mixtes." Il a commencé par faire remarquer à quelle haute dignité Jésus-Christ a élevé le mariage, en en faisant un sacrement de la loi nouvelle, et le signe mystique de son union avec l'Église. Puis il a montré, par les documents historiques les plus authentiques, avec quelle vigilance, quelle sollicitude et quelle sagesse l'Église s'est en tout temps efforcée d'empêcher les mariages mixtes, et quelles conditions elle imposa chaque fois qu'elle crut pouvoir les permettre. Il a parlé de la guerre qu'on n'a cessé de faire à l'Église catholique à l'occasion et au moyen de ces mariages, et de la fermeté avec laquelle les pontifes romains ont repoussé ces attaques. Enfin il a analysé avec beaucoup d'érudition et de clarté les dispositions des trois derniers papes, qui, appuyées sur celles de leurs prédécesseurs, en les expliquant, ne laissent plus rien à désirer sur cette matière.

—Les radicaux du canton d'Argovie ont résumé tous leurs projets dans une devise, imitée de la fameuse phrase de Diderot, et qu'ils font circuler partout : "Enchaîner les *ultramontains* (lisez *catholiques*) avec leurs chapelets, pendre les paysans avec leurs scapulaires, et égorgé les catholiques au pied des autels."

Cette devise, digne de la Jeune-Suisse n'effraie pas du reste les catholiques ; et c'est sous le coup de ces menaces que les vocations religieuses se développent de la manière la plus admirable. On lit à ce sujet dans l'*Union Suisse* :

"Le couvent de Ste. Catherine (Thurgovie) comptait autrefois de trente à quarante religieuses ; dans ces dernières années, les persécutions du radicalisme en avaient réduit le nombre à sept. Le bienheureux Nicolas Flue avait sauvé ce monastère, il y a quatre cents ans, d'une ruine imminente ; il ne devait pas périr. Se conformant aux tems, les religieuses ne se vouent plus uniquement à la vie con-

templative ; mais elles se livrent aux œuvres de la charité chrétienne à l'éducation de la jeunesse. Depuis lors on a vu plusieurs novices entrer dans cette sainte maison, et dernièrement quatre d'entr'elles ont fait leurs vœux solennels. Parmi ces pieuses Vierges, qui viennent de se consacrer au Seigneur, on remarque une Argovienne, la fille aînée d'un farouche radical qui a pris part à toutes les expéditions des corps-francs, et qui avait arraché des bras de son épouse son propre fils, pour le faire élever dans le protestantisme.

On voit que Dieu a partout des élus, et que partout il se trouve de ces âmes généreuses et énergiques qui savent passer par-dessus tous les obstacles pour répondre à l'appel du Seigneur, et mépriser les menaces et les vexations de leurs lâches persécuteurs.

—L'invasion du comte de Montemolin ou Charles VI et des Cabrera pourront occasionner de grandes émotions en Europe, particulièrement en Espagne ; cette fuite est l'événement le plus grave qui occupe maintenant le monde politique ; nous donnons sous la rubrique de France l'histoire de cette évasion.

—Ceux qui ont connaissance d'un enfant de onze ans environ, du nom de Martial Galernaux sont priés d'en donner avis à l'évêché ou à l'Asile de la Providence, où son père qui est venu des Etats-Unis pour le chercher, doit prendre des informations. Comme cet homme est très-pauvre et dans l'affliction, il prie les autres journaux de vouloir bien par charité répéter cet avis *gratis*.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Nous apprenons par notre correspondance particulière un nouveau trait de cette bonté de cœur et de cette active sollicitude qui se révèlent en toute rencontre dans les paroles et les actes de Pie IX.

Sa Sainteté se rendait, à l'heure de sa promenade, de l'intérieur du palais au jardin du Quirinal. A son passage, un soldat s'avance et remet à l'officier des gardes-nobles qui accompagnait le Pape, un des pains de munition dont se nourrit la troupe. Des mains de cet officier le pain passe aussitôt dans celles de l'auguste Pontife, qui l'examine et qui en reconnaît facilement la mauvaise qualité. Le Saint-Père fait appeler le soldat, il l'interroge avec bonté, et, d'après ses réponses, il ordonne qu'en lui apporte un nouveau pain de la distribution du lendemain. Cette seconde épreuve confirme la première. Pie IX prescrit aussitôt des poursuites, et une enquête sévère commence contre les fournisseurs : en attendant, il fait prendre à leurs frais chez les autres boulangers tout le pain nécessaire à la garnison de la ville. Quant au soldat dont la confiance dans la justice et la bonté de Pie IX a fait découvrir cette coupable fraude, pour le mettre à l'abri de toute réprimande ou de tout ressentiment, le Saint-Père commanda à l'officier des gardes de l'accompagner à son poste et de le recommander à son chef. L'affaire s'instruit en ce moment, et je puis vous assurer, ajoute notre correspondant, que les coupables, quels qu'ils soient, recevront un châtiment exemplaire.

Ami de la Religion.

FRANCE.

—Une grande solennité a eu lieu à Plouër, diocèse de Saint-Brieuc, dimanche 20 septembre, à l'occasion de la translation des reliques des glorieux apôtres Pierre et Paul, patrons de cette paroisse. Nous empruntons à l'*Impartial* de Bretagne quelques détails sur cette cérémonie qui malgré le mauvais temps, a été si édifiante :

«Mgr. l'évêque de St.-Brieuc, parti la veille au matin de sa ville épiscopale, avait pressé sa marche de manière à surprendre les habitants de Plouër au milieu des derniers travaux destinés à relever l'accueil qu'ils lui réservaient. Un détachement d'hommes à cheval était allé au-devant de Sa Grandeur. Le clergé sortit processionnellement, accompagné de ceux des notables de la paroisse qui purent être prévenus assez à temps et d'une portion considérable de fidèles qui se précipitèrent sur leurs pas. Monseigneur avait eu l'attention de faire arrêter sa voiture au premier arc-de-triomphe dressé sur la route de Dinan. Lorsqu'il se fut revêtu de ses habits pontificaux pour se placer sous le dais, M. le recteur de Plouër lui adressa une courte allocution, expression de sa vive reconnaissance et empreinte de ce tact et de cette délicatesse de sentiment qui le caractérisent. Mgr. Le Mée répondit avec bonté qu'il était heureux de témoigner aux fidèles de Plouër sa satisfaction des œuvres dues à l'inspiration de leur foi, qu'il venait admirer les récents embellissements faits à leur magnifique église et rendre hautement hommage au zèle de M. le Plouër et ses collaborateurs montrés depuis plusieurs années pour l'accroissement de la piété dans cette belle paroisse.

«Le lendemain, dimanche, Monseigneur voulut bien officier pontificalement à la grand-messe et aux vêpres, assisté d'une ombreuse clergé où l'on remarquait plusieurs membres du chapitre de Saint-Brieuc, et qui, presque tout entier originaire de la paroisse ou bien y ayant exercé les fonctions du tout ministère, était accouru pour prendre part à une véritable fête de famille. Une foule immense remplissait l'enceinte sacrée. La richesse et l'élégance des décorations de cette église, l'une des plus justement renom-

mées du diocèse, augmentait singulièrement la pompe du service divin.

«La cérémonie de la translation des reliques avait été fixée à l'issue des vêpres. Les trois reliquaires renfermant le premier, des précieux ossements de saint Pierre et de Paul ; le second, une parcelle du voile et du sépulchre de la sainte Vierge ; le troisième des ossements de saint Jean-Baptiste, avaient été déposés, dans la chapelle du château de Plouër. C'était là que la paroisse de Plouër devait les aller chercher processionnellement, grâces de celles de Taden, de Saint-Samson, de Pleslin, de Trigou et de Langro-lai. Quatre arcs de triomphe remarquables par leur fraîcheur et leurs formes gracieuses indiquaient la route de la procession. Un reposoir avait été élevé près la principale porte du château ; là, on avait élevé une chaire d'où M. l'abbé Saint-Seurin, chanoine de Saint-Brieuc, supérieur du grand séminaire et ancien recteur de Plouër, devait adresser à toute cette population ces paroles de foi et de charité qu'elle était jadis accoutumée à entendre sortir de sa bouche. C'était lui dont le pieux souvenir, dans un récent voyage de Rome, avait obtenu pour ses anciens paroissiens le précieux dépôt, objet de cette réunion.

«De tous les côtés, malgré la pluie qui n'avait guère cessé de tomber depuis le point du jour, on voyait arriver des prêtres et des fidèles. Le temps qui avait paru se lever pendant les vêpres, et aussi l'arrivée de plusieurs des paroisses convoquées, déterminèrent la procession. On se ferait difficilement une idée du coup-d'œil qu'eût présenté, sous les feux d'un beau soleil d'été, cette multitude de croix, de bannières, d'étendards et d'oriflammes aux couleurs de Marie et des glorieux apôtres Pierre et Paul. Il ne manquait à cette solennité rien de ce qui était au pouvoir de la foi et du bon goût. Le ciel voulait y ajouter le mérite de la résignation. La procession n'eut que le temps de descendre jusqu'au château de Plouër, au chant des litanies des Saints, interrompu par des morceaux de musiques exécutés avec ensemble. A peine se fut-elle déployée dans la vaste cour du château, qu'une pluie violente, dont il était impossible de présager la fin, vint y mettre un terme. Après quelques moments d'hésitations, elle dut se séparer pour regagner plus promptement l'église de Plouër où les reliques furent transportées par la voie la plus directe. Mgr. l'évêque les y reçut avec le cérémonial accoutumé. Après un discours de M. Saint-Seurin sur le véritable esprit de la dévotion que réclament nos saints promoteurs, la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement couronna chrétiennement une fête qui à ce point de vue du moins, avait été aussi complète qu'on le pouvait désirer. M. le recteur de Plouër annonça aux fidèles, avant qu'ils se séparassent, que les reliques resteraient exposées pendant huit jours à leur vénération.»

Ami de la Rel.

BELGIQUE.

—Le clergé catholique du grand-duché de Luxembourg vient de présenter une pétition au roi grand-duc au sujet du nouveau projet sur l'instruction. Voici quelle est la teneur de ce document, d'après le *Courrier de Luxembourg* :

«L'agréable présence de V. M. donne au clergé du grand-duché l'occasion de déposer à ses pieds ses vœux et ses prières relativement à un objet important, c'est-à-dire la régularisation de la loi d'instruction supérieure et moyenne. Nous croyons de notre devoir de porter à votre connaissance, avec nos vœux, ceux de la majorité loyalement supérieure des communes, que, par notre position, nous sommes le plus à même d'avoir appris à connaître. Nous avons devant les yeux le projet de loi sur l'instruction supérieure et moyenne proposé par les Etats et nous y voyons avec regret que l'on n'a pas eu égard dans aucun point important aux prétentions bien fondées de notre très-digne évêque.

«Nous sommes donc intimement convaincus, que pour répondre plus efficacement aux véritables intérêts et aux vœux du pays, il faut accorder aux autorités de l'Eglise aussi bien qu'à celles de l'Etat, la part qui leur revient dans la direction de l'instruction, et l'une et l'autre doivent diriger avec accord et confiance la marche des écoles. Ecarter ou restreindre avec méfiance l'influence de l'Eglise est bien ne lui accorder qu'une influence factice sur l'instruction en général, ce serait offenser et blesser profondément les droits de l'Eglise et de toute la famille chrétienne, ce serait faire naître dans les esprits la méfiance contre les instructions de l'Etat, et, tout en produisant la discorde dans les institutions, ce serait produire des luttes et des divisions déplorables dans notre pays catholique.

«Nous osons donc, dans l'intérêt de l'Eglise et de tout le pays de Luxembourg, prier Votre Majesté de vouloir bien, dans la régularisation des affaires de l'instruction, prendre en considération les justes prétentions de tous les catholiques, représentés par notre digne évêque.» *Ami de la Religion.*

SUISSE.

—Les persécutions religieuses dans le canton de Vaud continuent, mais elles ont pris d'autres formes. Le gouvernement a eu l'ingénieuse idée d'inscrire les ecclésiastiques démissionnaires ou destitués dans les bataillons de la milice ; on les somme de se rendre à l'exercice le dimanche, et on les punit de peines disciplinaires lorsqu'ils manquent à l'appel. Leurs chefs militaires prennent un cynique plaisir à les exposer à la risée publique. Changeant-ils de résidence, on exige d'eux de se munir de permis de séjour. L'autorité refuse de leur délivrer des passeports à l'étranger sous leur titre de pasteur ou de ministre du culte. On a cessé, il est vrai, pour le moment, de faire jouer les pompes à incendie pour disperser les assemblées religieuses. Le président Druey, en parlant pour la diète, avait recommandé aux patriotes de s'abstenir des mesures un peu acerbes, qui auraient pu finir par provo-

quer des représailles inquiétantes pour son gouvernement. La populace se borne maintenant à poursuivre de ses huées les fidèles qui assistent aux prédications des ecclésiastiques réfractaires. A Lausanne, les temples où se célèbre le culte dit officiel sont à peu près déserts. Ni la population catholique du canton ni ses prêtres n'ont été jusqu'ici inquiétés, parce qu'ils sont jusqu'à un certain point sous une protection étrangère qu'on respecte.

Ami de la Religion.

—La fête anniversaire de la constitution établie à la suite de la révolution du mois de février 1845, vient d'être célébrée dans tout le canton par ordre supérieur, le dimanche 9 août. Il y a eu procession pour se rendre au temple, culte célébré par les pasteurs de l'église gouvernementale, coups de canon, tir, banquet, toast et danse.

La partie religieuse de cette solennité mérite d'être citée. Voici ce qu'en raconte une correspondance de Lausanne :

« Pendant la marche pour se rendre à l'église, on apportait à chaque instant des cabarets et bouillons situés sur la route, des verres de vin et des bouteilles pleines qui se vidaient instantanément dans les rangs. Il fut convenu, qu'il était prudent de se reconforter d'avance pour soutenir les plaisirs oratoires qui attendaient l'assemblée. Le prédicateur du jour, M. G. Monod fit un sermon d'une heure et demie ; le président du grand-conseil fit un discours politique ; M. Druey, président du conseil d'Etat, suivant son habitude, parla très-longuement ; plus d'un auditeur, perdant patience, alluma son cigare dans le temple, innovation conforme au régime débrillé sous lequel nous vivons.

« Le fond des prières, lues dans cette occasion, est emprunté des prières qui se lisaient autrefois à la fête du 14 avril, anniversaire de l'indépendance du canton de Vaud. Je vous ai dit comment le conseil d'Etat et le synode ont travaillé aux modifications de ces prières. La différence la plus caractéristique entre la prière primitive et la forme nouvelle qu'on lui a donnée, c'est qu'autrefois le canton de Vaud remerciait le ciel de la *liberté religieuse* dont il jouissait, tandis que le gouvernement actuel a retranché ces deux mots qui, aujourd'hui, seraient un mensonge ; le synode a sanctionné, sans difficulté, la suppression de cette liberté. »

Ami de la Religion.

Argovie.—Il circule dans ce canton un billet imprimé, qui porte cette exécutable devise, si dignement imitée des philosophes du dernier siècle :

Enchaîner les ultramontains avec leurs chapeliers, pendre les naysans avec leurs sermoneurs et égorger les calotins au pied des outels.

—Logique ou pugilat.—Le canton de Berne, qui vient de se distinguer entre les cantons radicaux, par la nouvelle constitution qu'il s'est donnée, ne mérite pas une mention honorable seulement pour ses principes libéraux, mais surtout pour la manière dont il les applique. . . à coups de poing. On lit dans un journal :

« Le conseiller de régence Wèbre et le président de la constituante, Alexandre Funk, s'étant rencontrés dans la rue, se sont pris aux cheveux et au collet, et se sont battus comme des cracheteurs. M. Funk a été jeté par terre et fort maltraité dans ce pugilat, mais le même soir, M. Wèbre étant tombé dans une embuscade que lui avaient dressé deux garnements, amis de son adversaire, ceux-ci prirent revanche au nom de M. Funk et laissèrent M. Wèbre, à son tour, fort maltraité sur le carreau. Bientôt cet éblouissant exemple a porté ses fruits. Un candidat au futur Conseil d'Etat s'est pris de querelle avec un membre du conseil actuel, et l'a roué de coups, en pleine rue, aux risées de la multitude. »

On voit que le canton de Berne est fidèle aux traditions des corps-francs et au touchant régime de liberté qu'ils se sont efforcés d'inaugurer. Peut-on concevoir que ces misérables Catholiques de Lucerne n'aient pas voulu d'un si doux régime, surtout lorsqu'on voulait le leur inoculer à coups de fusil ?

BAVIÈRE.

—La population si religieuse de Bavière vient d'être profondément affligée par un vol sacrilège commis au sanctuaire si vénérée de Notre-Dame-d'Alt-Oftingen. On vient d'y voler deux superbes lampes en argent, ayant forme de coeurs, de plus de 8,000 fr.

PRUSSE.

—Conformément à la notification émanée du ministre des cultes, le synode général de Berlin a terminé sa session le 29 août. Le résultat de ses délibérations, en 56 séances, s'est réduit à sept avis, savoir : sur la sainteté du serment ; sur la nécessité de soulager les surintendants et les ministres dans leurs fonctions administratives ; sur la préparation aux fonctions pastorales ; sur un fonds de pension à constituer en faveur des pasteurs émérites ; sur le sermon des orfèvres de se conformer aux livres symboliques, pour maintenir l'unité et la pureté de la doctrine ; sur l'union évangélique, et, enfin, sur le développement ultérieur à donner à la constitution ecclésiastique, dans les six provinces orientales du royaume. Les protocoles des séances seront imprimés pour l'instruction et sans doute aussi pour l'édification du public. L'on assure qu'une nouvelle réunion du synode aura lieu l'année prochaine, mais si l'on ne réussit encore qu'à y formuler, en trois mois et en 56 séances que sept simples avis, il se passera du temps avant que l'Église évangélique réussisse à sortir de son état de désorganisation actuelle.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

—Nous apprenons que le Comte d'Errol est arrivé en cette ville et a

pris des appartements à l'Hôtel Daley. Lord Cathcart a aussi pris des chambres pour passer l'hiver chez Daly, qu'il doit occuper le 1 novembre prochain.

—Le Télégraphe Electrique entre New-York et Boston, a été brisé et coupé en plusieurs endroits, mardi dernier par des gens, probablement sou-doyés par des spéculateurs.

—La Gazette de Québec nous donne encore de longues listes de vaisseaux naufragés dans le golfe, dans la dernière quinzaine, parmi lesquels nous voyons les noms du *Magnet*, *Corewallins Agnes*, *Euphrosie*, *Charles Clark*, *James and Mary Linnot*.

Il est bien certain que la plupart de ces naufrages sont dus au manque de phares dans le bas du golfe. Ces pertes immenses, qui sont supportées directement par les compagnies d'assurance, tomberont indirectement sur le pays ; si la navigation était meilleure, les revenus publics augmenteraient et les profits du commerce également.

—On nous écrit des Eboülemens le 20 octobre :

« La nuit du 13 au 14 du présent mois a été funeste pour notre paroisse comme elle l'a été, nous le craignons beaucoup, pour bien d'autres. Un nommé Jean Boudreau, navigateur, un de nos honnêtes paroissiens, y a trouvé la mort, au grand regret de tous ceux qui le connaissent et surtout d'une famille éplorée qui reste presque sans appui. C'est la paroisse de la Malbaie qui a été témoin de ce triste spectacle et nous avons beaucoup de reconnaissance à ses habitants pour l'empressement qu'ils ont montré à secourir l'équipage et le vaisseau, et surtout à M. Vital Gaudreau et un autre dont nous ignorons le nom, qui ont fait preuve d'un bien grand courage pour sauver ces pauvres naufragés. En dépit des vents et malgré les vagues qui s'élevaient à une hauteur énorme et venaient se briser sur le rivage, avec un horrible fracas, ces deux braves gens, persuadés qu'ils étaient d'exposer leur vie, se deshabillèrent afin de pouvoir nager plus facilement et poussèrent dans l'élément furieux un canot qui ne put aller bien loin sans chavirer, et furent rejetés sur le rivage. Mais peu d'instants après, la chaloupe de bord, comme par une permission divine, se détacha du vaisseau et fut jetée à terre. Alors ces deux intrépides et infatigables personnes, profitant de cet heureux incident, sautèrent dedans et vinrent à bout de gagner la goëlette où elles trouvèrent, sans connaissance, le matelot cramponné aux haubans et auquel elles eurent mille peines, à faire lâcher prise ; le malheureux capitaine étant alors disparu de sur les débris pour ainsi dire du vaisseau et englouti dans les flots. Son corps a été trouvé le vendredi matin et enterré hier dans l'église de sa paroisse.

« On nous dit que deux autres jeunes gens de cette paroisse, matelots à bord d'une goëlette appartenant à M. Thomas Tremblay aussi de cette paroisse, ont eu le même malheur dans cette nuit de douleur ; mais ces rapports ne sont pas bien fondés. »

Canada.

—Une autre enquête a eu lieu hier à la station de Police, sur le corps d'un nommé McGlory, qui avait été ramassé dimanche, dans un état d'ivresse, sur le marché et conduit à la station où il mourut le lendemain. Le verdict, comme on le pense bien, a été que le malheureux était mort d'ivrognerie.

Journal de Québec.

FRANCE.

Evension du comte de Montemolin.—La Gazette du *Herri* contient le récit suivant sur l'événement qui occupe tout le monde :

« S. M. Charles VI a jugé à propos de rompre une captivité si préjudiciable à sa cause. Nous allons rapporter quelques circonstances de cette fuite ; ce sont, à la vérité, des *on dit* ; mais ils nous paraissent vraisemblables.

« Le roi serait parti en voiture, mi troisième, lundi 14, à cinq heures et demie du soir, en prenant la route de Paris par Montargis. Par l'effet d'un hasard qui d'ailleurs ne pouvait avoir aucune influence sur la fuite de S. M., les gendarmes d'escorte ne furent prévenus que vingt minutes plus tard ; ils se mirent sur-le-champs à la recherche de la voiture royale qui filait à grand train sur la route que nous désignons. Les gendarmes s'informèrent aux passans si le roi n'était pas en avant ; il leur fut répondu qu'il allait un tel train qu'ils couraient risque de ne le pas rejoindre, sinon à l'endroit où il plairait à S. M. de s'arrêter ; même réponse fut faite à la même demande adressée par un officier d'artillerie qui devait être de la promenade du roi ; celui-ci mit son cheval au galop.

« Voici maintenant nos conjectures :

« Il paraît que le roi s'est arrêté chez une personne dévouée à sa cause, jusqu'à la nuit que, comme trois personnes étaient dans la voiture au départ, trois personnes aussi y remontèrent, mais non S. M., qui était peut-être déjà en route, ou du moins qui partit au moment où la voiture vide de sa personne retournait à Bourges, escortée par les bons gendarmes qui sans doute, jurèrent bien en eux-mêmes qu'ils escortaient le royal prisonnier.

« Le lendemain mardi, S. M. était malade, et c'est sous ce prétexte que les visiteurs furent écartés. Cette circonstance commença à troubler le cerveau du chef de la police spéciale. Cependant ce ne fut que le mercredi matin, dit-on, qu'il alla faire part de ses inquiétudes à M. le préfet du Cher.

« M. le préfet vint en toute hâte au palais de l'Archevêché. Il demanda à voir le roi ; on lui répondit qu'il s'était endormi à la suite d'un grand mal de tête, et qu'on ne pouvait se permettre de le réveiller. M. le préfet s'était très-peu rassuré ; il revint quelques heures après. Il insista pour voir le

roi, en lui fait la même réponse. Espérant qu'un autre personnage éminent obtiendrait mieux que lui cette faveur, il va le prier de faire cette démarche. Les gens du roi font la même réponse. Enfin, M. le préfet demande qu'on lui assigne une heure à laquelle il serait certainement reçu ; on lui indique quatre heures de l'après-midi ; mais un quart d'heure avant l'heure fixée, M. Garémartin, chambellan de S. M., se rend à la préfecture, le remercie M. le préfet des convenances qu'il a toujours gardées à l'égard des exilés : " Il est inutile, M. le préfet, que vous vous rendiez à l'Archevêché ; le roi, mon auguste maître, est parti !... " Nous laissons à juger à nos lecteurs la surprise et l'embarras du chef de l'administration.

" Une estafette fut immédiatement expédiée pour Paris, où elle n'a pu arriver, malgré la plus grande diligence, et en supposant que le chemin de fer n'ait pu être mis à sa disposition à Orléans, que le jeudi à quatre ou cinq heures du matin. Le départ du roi n'a donc pu être signalé sur la frontière que dans la matinée du jeudi. Ainsi le roi aura eu, sur les ordres du gouvernement, une avance de deux jours et trois nuits ; c'est bien assez, c'est plus qu'il ne faut pour sortir de France.

" Dieu le garde et le défend ! "

Voici d'autres détails dont la *Presse* garantit l'exactitude :

" Lundi soir, 14 septembre, la voiture du prince est sortie de la ville avec deux personnes de sa suite. Une heure après, lui-même est monté à cheval, accompagné de son escorte. Une fois hors des murs, il a mis son cheval au grand galop ; son escorte, accoutumée à le voir courir souvent ainsi, puis revenir, l'a suivi lentement et l'a bientôt perdu de vue. Aux informations des gendarmes sur sa direction, on répondait qu'on l'avait vu prendre celle d'un château voisin où il avait l'habitude d'aller.

" Au bout de quelque temps, l'escorte vit revenir la voiture avec une troisième personne. Persuadés que c'était le prince, ils reprirent avec lui la route de Bourges, et constatèrent sa rentrée à l'archevêché. Le préfet fut lui rendre visite le lendemain ; mais le prince était malade, et le préfet n'insista pas pour le voir. Le mercredi à dix heures, nouvelle visite du préfet avec plus d'insistance, mais le prince reposait.

" Le préfet, assez mécontent, mais craignant de manquer d'égards envers son prisonnier, sortit encore en disant qu'il reviendrait à quatre heures et qu'il insisterait pour voir le prince. Mais le chambellan épargna la mortification de cette dernière visite en venant, à trois heures et demie, annoncer que son maître était parti, qu'il avait quarante-huit heures d'avance, et qu'ainsi on n'avait aucun espoir de le rejoindre. Il n'a pas voulu indiquer la route qu'il avait suivie.

" Nous apprenons d'un autre côté que Cabrera, qui était à Paris depuis quelques jours, a disparu subitement.

" Le bruit courait à la Bourse aujourd'hui que le comte de Montemolin avait été arrêté à 70 kilomètres de Bourges, sur la route de Limoges. Il portait un uniforme de soldat de la ligne avec le pantalon garance.

" On ajoute que la veille de son départ, le fils de don Carlos avait dîné à l'hôtel de la Préfecture, et qu'il s'était exprimé avec une grande énergie au sujet du prochain mariage de la reine d'Espagne. Il avait déclaré qu'il protesterait de toutes ses forces contre ce mariage. Ces paroles avaient excité quelques soupçons dans l'esprit du préfet."

D'un autre côté, nous lisons dans *l'Esprit public* :

" On assure que M. le comte de Montemolin est parti de Bourges mardi, dans la nuit, et qu'il s'est dirigé en toute hâte vers Orléans par la Sologne. D'Orléans il serait venu à Paris par le chemin de fer du Nord. Mercredi, dans la soirée, il traversait la frontière et gagnait Orléans, où il sera, dit-on, embarqué pour l'Angleterre. Nous ne tarderons pas à savoir s'il est arrivé à Londres. Il est possible toutefois qu'au lieu de se rendre dans cette dernière ville, il se soit embarqué près de la côte d'Angleterre, sur un bâtiment qui l'aura transporté en Espagne.

" L'évasion du prince a été favorisée par la crédulité du préfet du Cher. Le prince était chez ce fonctionnaire dans la soirée de la veille ; il paraissait triste et se retira plus tôt que de coutume, sous prétexte qu'il était souffrant. Le lendemain matin le préfet se rendit à l'hôtel du prince ; les gens du comte de Montemolin répondirent qu'il avait passé une nuit agitée. Vers midi, le préfet se rendit de sa personne chez le prince ; on lui dit que le prince ne pouvait le recevoir en ce moment, mais qu'il irait le soir à la préfecture. Le préfet attendit toute la soirée, et le lendemain il revint de bonne heure chez le prince. Ne le trouvant pas, il éprouva de l'inquiétude, et questionna vivement les gens de la maison, qui répondirent que le prince était allé promener à cheval. Les inquiétudes du préfet augmentèrent, et la vérité fut bientôt connue.

" En apprenant le départ du prince le préfet fut consterné, surtout quand il sut que ce départ avait eu lieu l'avant-veille, et que toute tentative pour s'emparer de sa personne était inutile. Il expédia aussitôt une dépêche télégraphique à Paris pour y porter la désolante nouvelle.

" En recevant cette dépêche, M. Antoine Passy, qui administre et dirige à l'intérieur, en l'absence de M. Duchâtel, la fit tenir immédiatement à M. Guizot. Ce dernier expédia une estafette au roi, qui se trouve à La Ferté-Vidame ; l'on présume que S. M. ne tardera pas d'être de retour à Neuilly, et que la gravité de l'événement l'arrachera aux douceurs champêtres qu'elle se promettait de goûter à La Ferté-Vidame, où elle a donné à un fermier anglais l'exploitation et l'aménagement d'une ferme.

" M. Guizot a paru fort contrarié en apprenant l'évasion du prince et une

dépêche a fait savoir à M. Duchâtel que sa présence à Paris pourrait devenir nécessaire.

" Quand à M. Antoine Passy, il était passablement troublé, et il paraissait croire que la chose, étant politique, ne le regardant pas, lui seul ne s'occupe habituellement que de détails d'administration. Il paraît se être jouer le télégraphe, de mettre la maréchassée en campagne ; mais on lui a fait comprendre que ces moyens devenaient inutiles ; et, en effet, le gouvernement n'a pas tardé à savoir que le prince n'était plus en France."

IRLANDE.

" Des troubles assez sérieux ont éclaté lundi et mardi dernier en Irlande, à Kilkenny et dans d'autres localités. Des attroupements se sont formés, et, après avoir parcouru les rues en poussant des clamours sauvages, la foule a pillé un assez grand nombre de boutiques de boulangers ; heureusement aucune collision n'a eu lieu entre le peuple et la force armée requise par les magistrats pour le rétablissement de l'ordre ; les rassemblements ont fini par céder aux exhortations et aux promesses des autorités, qui se sont engagées à procurer du travail aux ouvriers sans ouvrage, en exceptant néanmoins de cette répartition tous ceux qui se rendaient coupables de quelque acte de violence.

" Le bruit se répand, d'après le *Morning-Herald*, que le ministère a l'intention de convoquer sur-le-champ le parlement, pour aviser aux moyens de remédier à la misère de l'Irlande. Ce bruit, ajoute le *Morning-Herald*, nous paraît exact ; car, outre la réponse du secrétaire du lord-lieutenant d'Irlande à la députation de Cork, nous avons, pour la corroborer, une lettre de M. O'Connell qui recommande cette mesure.

" Voici quelles sont jusqu'à présent les dispositions adoptées par le gouvernement anglais pour venir au secours de la malheureuse population de l'Irlande. Six vapeurs de la marine royale sont actuellement employés à transporter de la farine de maïs et du biscuit de mer de Cork sur divers points de la côte d'Irlande. Le sloop à vapeur *Stromboli*, s'est rendu de Cork à Farbert avec 8 ou 900 sacs de farine de maïs ; quand il les aura transportés, il reviendra à Cork en chercher encore. Le steamer *Cornet* a été envoyé en Irlande avec de l'argent. Ce bâtiment arrivé à Cork, après avoir remis une partie de son chargement en espèces à la succursale de la banque d'Irlande (à Cork), est parti samedi de Cork pour Tralee, Limerick, Galway, Westport et Sligo, distribuant le reste de l'argent à toutes les autres succursales de la banque d'Irlande, pour venir au secours des habitants nécessiteux.

HUGUES LE DESPENSIER.

III

SUITE.

HERMES MILITUM

Le manoir de Bellissime était en grand émoi. Trente chevaux neufs, qu'on avait été acheter à la ronde et qui n'étaient pas encore habitués au frein, caracolent et valent au contact de la main des palefreniers occupés à les harnacher. Des écuyers fournissent les armets et les jambières, et veillent à ce qu'il n'y ait aucun défaut à ces tabards de mailles d'acier qui furent le principal vêtement militaire jusqu'au milieu du douzième siècle, époque où l'on commença à voir apparaître les armures en fer battu. Les hommes d'armes étaient rangés dans la cour pour jouir de ce spectacle animé ; la sentinelle qui veillait sur la tour la plus élevée avait suspendu sa promenade et dessinait sur le ciel une silhouette attentive. Le vestibule contenait une foule de tailleurs, passementiers et pelletiers qui travaillaient activement à mettre en état les manteaux de moire, les justaucorps, les robes fourrées d'hermine et de menuvoir destinées aux trois fils de messire Baudry et à leur suite.

Dans une pièce écartée du château, messire Balderic, étendu sur un lit de repos, en camelot beurré, conférait gravement avec un personnage d'un âge mur, à la robe noire, fourrée de martre, qui, une plume de cygne à la main, et assis devant un pupitre semblable à nos lutrins de parois-e, écrivait, d'après Pordre du vieux seigneur sur une grande feuille de parchemin qu'il déroulait à mesure. Messire Baudry était moins triste qu'au premier chapitre de cette histoire ; cependant il fronçait le sourcil et jetait de fréquents regards, à un Christ grossièrement enluminé et orné de cristaux, ou aux têtes d'ornes monstrueuses et cornues, trophées qu'il avait rapportés de la chasse au temps de sa vigueur.

" Lorsque je vous ai dicté les dispositions par lesquelles je donne tous mes biens à mes trois fils aînés, dit-il, j'ignorais que mon fils Olivier voulait porter les armes. Comment faire, maître Walram ? Malgré sa généreuse persistance, je ne puis consentir à ce qu'il soit entièrement déshérité.

" Ceci est embarrassant. Monseigneur, répondit maître Walram en suspendant le travail d'illustration de lettres gothiques qu'il exécutait sur le vélin avec de l'encre rouge et verte. Vous savez quelle peine nous avons eue à mettre sur pied les vingt lances et les soixante vassaux armés de pied en cap qui doivent faire figurer convenablement vos trois fils au milieu de la chevalerie ; un nouveau sacrifice est donc impossible. D'un autre côté, si vous voulez diminuer

leur suite pour en former une à messire Olivier, j'ai regret de le dire ils donneraient une triste idée de la noblesse normande.

—Je sais cela, fit avec impatience messire Balderic ; mais plus la résolution d'Olivier est noble et désintéressée, plus son entreprise est généreuse, mais je dois l'abandonner à lui-même.

—Permettez, Monseigneur, continua d'un sang-froid imperturbable maître Walram : que dit la loi Heredes Militum, promulguée par notre duc Robert II ? Que le " miles " ou chevalier ayant plusieurs fils, et ne pouvant porter lui-même sa bannière, la remettra à l'aîné, avec la moitié des vassaux auxquels son fief est taxé, puis partagera aux autres, par nombre égal, la seconde moitié des dîmes cassaux : " item " que dans ce cas, il ne devra aucun équipement aux cadets âgés de moins de dix huit ans. Or, messire Olivier n'a pas tout à fait cet âge ; d'autres que lui sont, quant à présent, chargés de soutenir l'honneur de la famille et d'en perpétuer le nom ; " ergo " pour des devoirs très louables sans doute, mais qu'il s'impose en dehors de la loi ; nous ne pouvons fruster ses frères des prérogatives de leur naissance.

—Vous voyez toutes ces choses en praticien, répondit messire Baudry en soupirant ; je les vois en père. Je consulterai mes fils : certainement ils ne voudront pas que je dépouille mon dernier né.

Soit confiance dans le triomphe de la loi, soit amour de son vœu, maître Walram se remit à peindre les majuscules du testament, tandis que le vieux seigneur s'agitait sur ses coussins en poussant de profonds soupirs. Le cours de ses pénibles réflexions fut interrompu par l'arrivée d'un page annonçant que les héritiers de Bellassise venaient prendre congé de leur père.

A cette époque, rien ne distinguait un grand baron d'un prince. Messire Balderic eut Pair d'un vieux roi de l'Écriture, lorsqu'il redressé sur ses coussins, abrité par un large dais et entouré des officiers de sa maison, qu'il avait appelés pour ajouter un prestige de plus à la majesté paternelle, il fit un signe de son bâton doré pour qu'on introduisît ses fils.

L'air contenance martiale, leurs armes étincelantes, la foule de vassaux bien équipés dont ils étaient suivis, lui donna un mouvement de joie et d'orgueil. Richard, Raoul et Guillaume reflétaient parfaitement le type des guerriers de leur pays : taille haute et bien proportionnée, front découvert, grands yeux pleins de franchise et d'intelligence, nez droit ; ils étaient faits de manière à justifier ce proverbe conservé dans les écrits d'Anne Comnène, fille d'un empereur d'Orient qui vivait à cette époque : Beau comme un chevalier normand.

Ils s'agenouillèrent devant le vieillard et reçurent l'accolade. Quand ce fut au tour d'Olivier, messire Baudry le prit par la main, et s'adressant à ses fils, leur dit simplement :

—Quand je vous ai partagé mon bien, je croyais n'avoir dans ma famille que trois hommes d'armes, en voilà un quatrième ; que faut-il faire ?

—Lui donner le même nombre de vassaux, le même équipement, la même somme qu'à nous, répondit Richard.

—Nous nous dédommagerons avec les ennemis !

—Nous serons toujours assez bien montés ; surtout le Normands compte double ! s'écrièrent ensemble Raoul et Guillaume.

—J'en étais sûr ! dit messire Balderic, dont l'œil rayonna de joie. Maître Walram, ajouta-t-il, préparez une autre cédule.

Maître Walram, interdit, tira avec lenteur d'un étui son rouleau de vélin, dont il considéra douloureusement les lettres colorées. Un murmure parcourut la foule des vassaux, que cette scène paraissait intéresser vivement.

—Je ferai observer à Votre Seigneurie, objecta timidement le sénéchal, que la paragrafe de nos coutumes, § Heredes Militum...

—Mon père, dit Olivier en se jetant à genoux, je ne puis accepter vos bontés. J'ai fait vœu d'aller à Jérusalem en pèlerin. Arrivé en Terre Sainte, je dépouillerai mon manteau de voyage et mettrai au jour votre armure. Mais je combattrai seul, sans aide, parmi les hommes d'armes de monseigneur Robert de Normandie ; telle est ma résolution. Ne dépouillez pas mes frères, ils ont à soutenir le rang de la famille. Ma tâche n'est pas moins belle que la leur, quoique je suffise seul à la remplir.

—Généreux enfant ! dit le vieux chevalier, je puis du moins, sans leur faire tort, te donner les moyens de combattre à cheval comme il convient à un noble homme. Voici une chasme d'or pour acheter une manture et une lance.

Maître Walram se frotta les mains en voyant triompher la loi ; Heredes Militum, et suivit son chef-d'œuvre de calligraphie. Il le déroula avec complaisance et commença, d'une voix nazillardée, une lecture que personne n'eût guère de comprendre :

—Ego, Baldericus, Burchardi filius, dominus de Bellassise, nec non ecclesie Montanversensis patronus.... Nous faisons grâce à nos lecteurs de la suite de cette pièce, qui fut écoutée avec un religieux silence, puis déposée dans le chartier, à côté d'autres titres également incompris.

Les quatre héritiers de Bellassise quittèrent le château. Le pont-levis retentit bientôt sous les pieds des chevaux, les trompettes résonnèrent et la bannière de Bellassise, portée par un homme d'arme vétérans, se déploya au dessus d'une troupe d'élite. En tête marchait un brillant cavalier tenant un faucon sur le poing, à la manière des nobles de grande distinction : c'était Richard. Il se dirigeait vers le port de Saint-Vaïrien-Caux, par un chemin, sur lequel Guillaume-le-Conquérant, partant pour l'Angleterre, avait laissé l'empreinte glorieuse de ses pas.

—Ménéstrel, dit-il à Janequin, qui, la harpe à l'épaule, se tenait dans la cour pour voir passer le brillant cortège, veux-tu venir avec moi ? tu auras vingt écus d'or par an et deux habits. Le roi Guillaume aime les chanteurs de chansons en langue française ; il pourra te prendre à son service, et tu deviendras riche.

—Ménéstrel, dit à son tour Guillaume, qui passa à la tête de sa troupe, je vais dans un beau pays ; les chevaliers normands y deviennent de puissants princes. Viens t'inspirer sous le ciel de l'Italie. Les fils de Tancrède sont aussi poètes. Compagnons des rois, ton existence deviendra digne d'envie !

—Si tu venais avec moi, reprit Raoul en arrêtant son coursier, tu n'aurais pas lieu de t'en repentir ; les Maures ont des trésors immenses, et je te promets de te faire voir des exploits dignes d'exercer ta nerve.

—Messigneurs, je ne puis, répondit Janequin. Voyez cette croix ; j'ai fait vœu d'aller en Palestine. Que Dieu vous accompagne !

Quand le dernier des hommes d'armes eut franchi le pont-levis, un voyageur y passa. Il était coiffé d'un chapeau à larges bords, vêtu d'une grande pelisse brune au carnail bordé de coquilles, et portait sur son dos une pannetière passée dans son bourdon : c'était Olivier.

Il marchait rapidement en silence, accompagné de Janequin. Les soubresauts de sa poitrine semblaient indiquer qu'il s'abandonnait au regret de quitter ce qu'il avait de plus cher au monde ; son père, ses frères, le château paternel et quelqu'un encore, peut-être.

—Parvenu à une distance à peu près égale de Bellassise et d'Estreham, il aperçut deux femmes arrêtées sur son chemin. Le jeune homme, impatient de tout ce qui pouvait un moment troubler ses pensées, enfouça davantage son chapeau sur ses yeux et passa en disant, selon l'usage :

—Dieu vous garde, mes sœurs.

—Et qu'il vous conduise, bon pèlerin, répondit une voix de jeune fille. Olivier ne l'eut pas plutôt entendue, qu'il releva son chapeau et s'arrêta. De son côté, Mélisende rejeta son voile en arrière. Ses yeux étaient rouges comme ceux d'Olivier, et on pouvait penser qu'ils avaient pleuré de la même douleur. Sa figure avait une expression solennelle.

—Olivier, dit-elle, voulez-vous m'obéir ?

—Jusqu'à la mort, Mélisende, répondit avec chaleur le jeune homme.

—Eh bien, reprit-elle d'un ton inspiré, quelque chose, peut-être une révélation d'en haut, me dit que mon père n'est pas mort. Vous allez en Palestine, c'est là qu'il est resté ; vous le chercherez....

—Je le chercherai, Mélisende, dit Olivier d'un air de doute, et s'il existe encore, je le trouverai, fût-il assis au fond d'un bafine ou assis parmi les rameurs des galères du Soudan ; mais....

—Mais s'il n'est plus, voulez-vous dire, interrompit Mélisende. —Alors tous mes pressentiments, m'auraient trompé. —Vous sauriez où il repose, et vous rapporteriez d'outre-mer ses dépouilles, que réclame un sépulchre vide dans la chapelle d'Estreham.

—Je crains de n'avoir à remplir que cette seconde partie de vos désirs, répondit Olivier ; mais je m'y engage aussi solennellement qu'à la croisade.

—Maintenant, pour que je sois contente, dit Mélisende à voix basse et en tendant la main au jeune homme, il faut qu'Olivier fasse son devoir, et qu'à son retour je sois fière en entendant dire partout qu'il est un brave.

La jeune fille retira sa main au moment où elle paraissait sur le point de céder à son émotion. Elle rabattit son capuchon, et s'appuyant au bras de sa nourrice, elle se remit en route pour Estreham.

Olivier la regarda s'éloigner. Distrait de sa préoccupation par

Jaraquin, qui le tira par sa longue manche en lui faisant remarquer que le jour commençait à décroître et qu'ils étaient encore loin de Caen, il reprit son chemin à pas pressés. En marchant, il continua sa rêverie. Ses yeux étaient fixés vers la terre, et peut être le jeune homme lui-même n'aurait pu dire si c'étaient des soupirs de regret ou des aspirations vers l'avenir qui soulevaient tumultueusement sa poitrine.

E. DU MOULAY BACON



AVIS

Aux Réclamans pour les pertes par la Rébellion dans le Bas-Canada, dont les noms sont compris dans la Cédule publiée dans la Gazette du Canada en date du 18 octobre 1845.

Bureau du Receveur Général,
Montréal, 9 octobre 1846.

LE RECEVEUR GENERAL est autorisé d'émaner des DÉBENTURES rachetables dans vingt années pour liquider ces pertes, en sommes qui ne seront pas moindres de vingt-cinq leurs montant, portant intérêt, à six par cent par an, comme il est pourvu par l'acte de Victoria, chapitre 65, payable par chaque année le premier Janvier.

On recommande aux individus dont les réclamations sont au-dessous de la somme ci-dessus spécifiée, de s'unir plusieurs afin de former le montant minimum des Débitaires qui vont être émanés.

16 octobre 1845.

Les journaux anglais et français de Montréal publieront cet avis pendant deux semaines.

BOIVIN, ONFEVRE.

Vie-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville,

PRIE les MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, en sorte qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.

20 octobre 1846.

AVIS AUX MM. DU CLERGE.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

Rome, 8 août 1846.

RABAIS IMPORTANT
OBJETS D'ÉGLISE.

MALGRÉ les prix déjà si avantageux des articles d'Eglise maintenant en vente à l'HOPITAL-GENERAL de cette ville, le Soussigné vient encore deffectuer une réduction assez importante sur la plupart des articles qui devront sous peu faire place à une NOUVELLE IMPORTATION d'Objets d'Eglise attendus dans le cours du mois d'Octobre.

L'ASSORTIMENT D'AUJOURD'HUI se compose de
Croix de Chasubles, Etoles,
Bandes de Diaphtiques, Garnitures de Chapes,
Damas brochés en or, et en soie.

VOILE DE BENEDICTION DU S. S. SACREMENT.
Calans, Franges à Bouillons, Cordons d'Etoles.

On trouvera au même endroit, l'assortiment le plus riche et le plus varié de ces articles. Pour importations directes s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.
New-York.

AVIS

A VENDRE, A PRIX COURANT, ou à échanger contre un bon PIANO, un HARMONIUM neuf et qui vient d'être importé directement de Paris. Cet HARMONIUM est dans l'état le plus parfait, contient TROIS REGISTRES et est admirablement adapté pour une chapelle ou une petite église.
S'adresser à ce Bureau.

NOUVEAU TESTAMENT.

AVENDRE AU BUREAU DES MÉLANGES,
L'ÉDITION du NOUVEAU TESTAMENT publiée avec l'approbation de M^g l'Archevêque de Québec.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les prient de leur en témoigner leur reconnaissance à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—

Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Écoles à l'usage des Frères et Doctrines Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI—

Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui ont leur

donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)

Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchand sur cette rue.
Dépôt Général de Médicaments Français à Patente, Produits chimiques, Parfumeries fines, etc. etc. Consultation des Maladies.
22 juin. Ancien Elève des Hôpitaux de Paris.

PHARMACIE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN CÔTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donegan) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES,
MÉDECINES PATENTÉES,
PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,
ETC., ETC., ETC.

M. COTÉ et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médicines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.
Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine
Montréal, 10 Juillet 1846.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA
CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.
AVIS.

PATRON,
Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

W. Workman, Prés.
A. LaRocque, V. Prés.
John E. Mills,
Jacob DeWitt,
Joseph Bourret,
P. Beaubien,
L. T. Drummond,
H. Judah.

Francis Hincks,
H. Mulholland,
L. H. Pelton,
John Tully,
Damas Meason,
Joseph Grenier,
Nelson Davis.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que paiera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Regles et Réglemens, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau,
JNO. COLLINS,
Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grand rue St. Jacques, porte voisine de l'Ottawa Hotel.

FRENIÈRE

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'Huile et sur le Verre,

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poscur de Tapissierie.

2 octobre 1846.—6m.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des États-Unis coûte 8 chelins 8 deniers pour l'année.

Priz des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s	4d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. Fabre libraire
D. Martineau, prêtre, vicaire.
Fr. Pilote, Directeur du Collège
Val. Guillet, écuyer.

Montréal.
Québec.
Ste. Anne.
Trois-Rivières

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, EDITEUR.
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.